



## Location de maison à l'année

Par **Ioulla**, le **28/08/2010** à **15:03**

Bonjour,

Je cherche une location de maison et je retrouve souvent dans les annonces des particuliers le terme de " **LOCATION A L'ANNEE**", Que signifie ce terme ?

Merci

Par **Domil**, le **29/08/2010** à **16:35**

Que ce n'est pas une location saisonnière. Ce type de mention se voit souvent quand c'est un endroit qui est touristique.

Si c'est une location meublée, le bail est d'un an renouvelable tacitement, le locataire peut partir avec préavis d'un mois.

Si c'est une location vide, le bail est de 3 ans si le bailleur est une personne physique, 6 ans si c'est une personne morale, renouvelable tacitement. Le locataire peut partir avec un préavis de 3 mois